

2013

Le Code déontologique

Le Code déontologique

LAVAZZA

Version date:
June 4, 2013

INDEX

INDEX	2
MESSAGE DE LA FAMILLE.....	3
1. QUESTIONS DE PRINCIPE	5
1.1 POURQUOI ET POUR QUI LE CODE DE DÉONTOLOGIE A-T-IL ÉTÉ CONÇU.....	5
1.2 LES VALEURS QUI GUIDENT LE MONDE DE LAVAZZA.....	6
1.3 ENVERS QUI SOMMES-NOUS RESPONSABLES	7
2. NOS ENGAGEMENTS.....	9
2.1 ENVERS LES ACTIONNAIRES	9
2.2 ENVERS LES EMPLOYÉS ET LES COLLABORATEURS.....	10
2.3 ENVERS LES CLIENTS, LES CONSOMMATEURS ET LES PARTENAIRES COMMERCIAUX.....	12
2.4 ENVERS LES FOURNISSEURS QUI OFFRENT DES BIENS, DES PRESTATIONS, DES RESSOURCES OU DES SERVICES AU GROUPE LAVAZZA .	13
2.5 ENVERS LES COMMUNAUTÉS LIÉES À LA PRODUCTION DE NOS PRODUITS ET ENVERS LA COLLECTIVITÉ EN GÉNÉRAL.....	15
2.6 ENVERS LE MARCHÉ	16
3. GARANTIR LE RESPECT DE NOS VALEURS.....	17
3.1 RÔLES ET RESPONSABILITÉS POUR L'APPLICATION DU CODE DÉONTOLOGIQUE	17
3.2 AVEC QUI IL COLLABORE À L'APPLICATION DU CODE DE DÉONTOLOGIE.....	18



MESSAGE DE LA FAMILLE



Il y a des règles que nous devons observer parce qu'elles sont établies par les lois, par les règlements et par le droit. Le respect de ces normes est un devoir pour tous les citoyens. Mais il y a aussi des règles non écrites, dictées par notre éthique, par notre éducation, par notre sensibilité morale et par notre humanité ; le respect et l'application de ces règles sont le fruit d'un choix et non d'une obligation.

En écrivant ce document, nous avons analysé à fond les racines de notre identité. Une entreprise familiale, partie de rien grâce à un emprunt de 50 lire, orgueilleuse d'avoir grandi par ses propres forces. Elle est maintenant devenue un groupe industriel riche d'une histoire qui s'étend sur une longue période de temps, en traversant deux guerres mondiales, plus de cent ans d'histoire italienne et quatre générations d'entrepreneurs. Bien sûr les choses ont changé depuis que la société Lavazza était la petite épicerie ouverte par Luigi Lavazza, au cœur de la ville de Turin juste après le Risorgimento. Sauf une chose. La conviction de Lavazza que bien faire son propre métier implique avant tout aimer son propre travail et s'y dédier avec détermination, avec intelligence, avec beaucoup de préparation, mais aussi avec beaucoup de cœur, de passion, de sacrifice, de travail et d'honnêteté. Grâce à cette certitude qui nous a permis de surmonter tant de difficultés et de continuer à aller de l'avant avec optimisme, Lavazza a écrit les pages de sa belle et longue histoire.

À ces valeurs de base se sont ajoutés la correction, la transparence, le respect des valeurs humaines, et l'engagement à rester toujours fidèle, dans tous les cadres de la vie professionnelle, à un comportement aussi éthique que clairvoyant.

Ce sont nos vraies racines, celles qui nourrissent et soutiennent notre entreprise, et notre ferme intention est de continuer dans le sillage de cette route déjà si bien et sagement tracée.

Le Code résume les principes éthiques et le style de Lavazza, en suivant une évolution depuis les origines jusqu'à nos jours.

Nous désirons le partager avec vous pour qu'il devienne le modèle de comportement suivi et appliqué par toutes les personnes qui travaillent avec nous.

Nous pensons sincèrement que le Code sera très apprécié et que son adoption sera simple et spontanée, car tout ce que nous vous demanderons d'observer et d'appliquer ne sera qu'une confirmation de quelque chose que vous sentez déjà comme vous appartenant. Désormais ce Code non seulement vous permettra d'avoir une image complètement définie du profil et de la



composante éthique de notre entreprise, mais aussi nous fournira une identité encore plus forte, et nous aidera à affronter le travail et les défis de tous les jours avec plus de certitude, plus d'unité d'intentions et plus d'enthousiasme.

Commençons alors en visant haut, et déclarons que tous nos interlocuteurs pourront toujours attendre de nous :

- le maximum de respect ;
- l'effort de faire toujours de notre mieux ;
- notre disponibilité à apprendre, écouter et collaborer ;
- notre loyauté, rectitude et intégrité ;
- notre transparence ;
- le refus de toute forme de conflit d'intérêts, personnels ou professionnels, dans l'intérêt et la défense du bien de l'entreprise ;
- l'absence de préjugés ;
- l'impartialité de nos évaluations.

À la base de ces engagements, nous aimerions poser deux **principes clés** pour nous aider à ne pas trahir la confiance de ceux qui croient en nous :

- la **cohérence** entre les principes éthiques que nous affirmons et l'effort de les appliquer dans nos actions quotidiennes ;
- la prise de **conscience** que, aussi vertueux que soit notre engagement à traduire les valeurs en pratique, nous ne devons jamais penser que nous sommes arrivés au point de pouvoir arrêter de prouver cette cohérence.



1. QUESTIONS DE PRINCIPE



1.1 Pourquoi et pour qui le Code de déontologie a-t-il été conçu

Le Code de déontologie est un instrument d'autoréglementation que nous adoptons librement avec la conviction que le fait de se doter de règles explicitement formulées et volontaires, appliquées ensuite avec la force de mécanismes de valeurs et de réputation, est un instrument fondamental pour sauvegarder et transmettre les principes les plus authentiques et les vraies colonnes portantes de la philosophie d'entreprise de Lavazza.

Les lois et les règlements de la Communauté internationale et des divers Pays dans lesquels nous exerçons nos activités constituent le point de départ. Le Code de déontologie fait partie intégrante du Modèle organisationnel adopté aux termes du Décret législatif italien 231/2001 sur la responsabilité administrative des personnes morales, et complète le Système de Contrôle Interne.

Toutefois son adoption ne s'arrête pas pour nous à un pur acte de devoir, un simple accomplissement, tout important qu'il soit. Nous ressentons comme indispensable le désir d'aller encore au-delà.

Avec ce savoir et ce fort enthousiasme éclairé et soutenu par l'enseignement de qui nous a précédés, nous voulons faire adopter ce Code de déontologie afin de :

- définir un **système de valeurs partagé** grâce auquel accroître la cohésion et la cohérence du Groupe Lavazza ;
- former une **compréhension et un vécu communs** à toutes les personnes Lavazza, en améliorant les rapports à l'intérieur des diverses réalités du Groupe et en formant une image externe claire et unitaire ;
- favoriser la construction d'un **climat de confiance à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise et de la part de tous ses interlocuteurs.**

Les principes éthiques, les valeurs et les règles de comportement énoncés dans le Code de déontologie doivent inspirer l'activité de tous ceux qui, à titres divers et avec des responsabilités différentes, concourent directement ou indirectement à réaliser la mission de l'entreprise. Le Code de déontologie sera donc appliqué chez Luigi Lavazza S.p.A. et chez toutes ses filiales, en Italie et dans tous les autres pays où le Groupe travaille, dans le respect des lois et des règlements qui y sont en vigueur.



Nous prions tous les destinataires de ce Code d'observer et, dans la mesure de leurs compétences, de promouvoir activement nos valeurs éthiques et comportementales à travers l'exemple et les conseils.

Par conséquent :

- les actionnaires et les administrateurs de la maison-mère Luigi Lavazza S.p.A. et de ses filiales s'inspirent des principes du Code de déontologie dans le cadre de l'exercice de leurs propres droits et/ou devoirs et au cours de l'exercice de leur fonction pour le compte de la ou des Sociétés qu'ils représentent ;
- les membres du Comité de déontologie, décrit dans la Troisième Section, garantissent le respect et l'observance des contenus du Code dans l'exercice de leurs propres fonctions ;
- les cadres donnent un effet concret aux valeurs et aux principes contenus dans le Code, en se chargeant des responsabilités envers l'intérieur et l'extérieur, et en renforçant la confiance, la cohésion et l'esprit de groupe ;
- les employés et les collaborateurs qui entretiennent un rapport de travail avec Lavazza, au-delà de la qualification juridique de ce rapport et de sa durée, poursuivent les buts de l'entreprise conformément aux principes et aux valeurs explicités dans ce document ;
- nous demandons à toutes les personnes qui entretiennent des rapports d'affaires structurés avec le Groupe, comme les fournisseurs et les partenaires commerciaux, d'adhérer aux normes de conduite en ligne avec le présent Code de déontologie.

1.2 Les valeurs qui guident le monde de Lavazza

Les principes de base que nous avons énoncés devraient suffire pour indiquer comment se comporter dans la plupart des situations.

Nous savons toutefois que la codification d'un système de valeurs, avec son caractère nécessairement abstrait et général, n'est pas toujours en mesure de fournir des réponses univoques dans les actions quotidiennes. Ne pouvant pas passer en revue tous les comportements adéquats qu'il convient de prendre dans les différentes situations, nous avons construit un répertoire de lignes directrices qui devrait nous aider à poser les questions les plus justes quand nous devons choisir comment agir.

L'attitude qui nous permettra le mieux de mettre en valeur ce Code de déontologie est l'attention à saisir non seulement les indications de détail, mais aussi et surtout l'inspiration globale.

Nous pouvons le considérer comme une sorte de boussole : elle ne peut pas nous dire comment nous déplacer, mais elle est en mesure de nous indiquer où est le Nord que nous devons suivre.

Faire les pas dans la bonne direction est de notre responsabilité.

Passion de l'excellence

Nous désirons être considérés comme des personnes qui, grâce à l'amour de leur profession, obtiennent une qualité excellente dans tout ce qu'elles font. Nous avons l'intention de fournir



toujours des produits, des réponses et des solutions à la hauteur des attentes des interlocuteurs, en les adaptant de façon à garantir la satisfaction des exigences légitimes de chacun.

Esprit d'équipe

Peu importe combien de capacités et de détermination chacun de nous peut avoir, on obtient davantage en travaillant ensemble. C'est à cause de cette simple considération que nous essaierons toujours, aux niveaux de l'individu et du Groupe, de tisser nos expériences et compétences avec celles des autres. Pour nous, demander de l'aide ne sera jamais une cause d'embarras, mais une occasion de croissance.

Sens de la gratitude

Nous avons l'intention de montrer effectivement notre gratitude à tous ceux qui participent à l'obtention de nos objectifs, en mettant toujours en valeur leur contribution et en basant les rapports sur la croissance mutuelle.

Transparence

Nous croyons dans la valeur d'une communication étroite car c'est seulement d'une volonté réelle de dialogue ouvert, même en cas d'opinions différentes, que peuvent naître les meilleures solutions. Nous nous engageons à être des interlocuteurs honnêtes, ouverts et disponibles pour développer et maintenir un climat de confiance mutuelle.

Intégrité

Nous poursuivons nos objectifs avec honnêteté et responsabilité. La prétention d'agir dans l'intérêt du Groupe ne pourra en aucune circonstance justifier l'adoption de comportements contraires aux lois, règlements, disciplines, et en général contraires à une conduite honnête et sérieuse. Nous croyons que la manière de conduire des affaires est aussi importante que les résultats obtenus.

Clairvoyance

Les choix actuels auront des répercussions sur notre avenir et sur celui des prochaines générations. Forts de cette connaissance, nous savons qu'il nous faut trouver un équilibre entre les besoins actuels et les besoins à long terme. Par conséquent il ne faudra jamais manquer de regarder vers l'avenir et de se préparer à temps pour le monde de demain, en développant nos affaires dans un cadre global de durabilité environnementale et de gestion responsable des impacts sociaux. Pour laisser un héritage consciencieux et durable.

1.3 Envers qui sommes-nous responsables

Le succès de Lavazza dépend des rapports que nous avons su créer avec de nombreux sujets impliqués de différentes manières dans les activités de l'entreprise. Par conséquent comme individus et comme Groupe, nous devons avoir à cœur les conséquences que nos décisions, petites et grandes, peuvent avoir sur les personnes et sur les marchés qui nous entourent, en particulier sur les sujets qui ont un certain intérêt à l'égard des décisions, des initiatives stratégiques et des actions possibles effectuées par notre Groupe.



Notre système de valeurs doit être vécu comme une promesse que chacun de nous assume à leur égard : l'engagement à avoir un comportement éthique et responsable dans toutes les initiatives entreprises dans le déroulement des affaires et, plus en général, dans le déroulement des activités de travail.

C'est en nous adressant à eux que nous devons lire les engagements détaillés de ce Code :

- a. aux actionnaires
- b. aux employés et aux collaborateurs
- c. aux clients, aux consommateurs et aux partenaires commerciaux
- d. aux fournisseurs
- e. aux communautés qui accueillent nos productions, aux institutions publiques et à la société civile
- f. au marché, aux concurrents et aux associations de catégorie.



2. NOS ENGAGEMENTS



2.1 Envers les actionnaires

Agissons comme si nous étions tous propriétaires de l'entreprise, en employant les ressources mises à disposition avec le même soin que si elles nous appartenaient. Travaillons dans une optique de respect, croissance, durabilité et développement à long terme.

Passion de l'excellence

Le Groupe vise à atteindre l'excellence de la prestation et des résultats, en termes de qualité et de rentabilité, en tirant parti de l'innovation. Nous poursuivrons ces objectifs en cohérence avec l'éthique d'entreprise.

Esprit d'équipe

Nous accorderons toujours le maximum d'attention aux indications des actionnaires.

Nous nous engageons à partager avec eux l'analyse du scénario qui nous attend, à nous concentrer sur les défis posés par le marché et sur les stratégies que nous avons l'intention de poursuivre pour les affronter.

Sens de la gratitude

Nous donnerons forme à notre stratégie et nous l'appliquerons dans le travail quotidien de manière à utiliser de façon optimale les ressources mises à la disposition des actionnaires, en ayant soin de les utiliser de façon responsable et diligente. Pour garantir la capacité concurrentielle du Groupe, nous défendrons donc les biens de la société, la propriété intellectuelle et le prestige des marques de la société, les actifs et les activités financières et nous protégerons leur valeur. Nous avons aussi l'intention de défendre le patrimoine intangible mais précieux qu'est la bonne réputation de Lavazza, en nous abstenant de faire toutes actions qui risqueraient d'en discréditer l'image.

Transparence

Nous ne nous soustrairons jamais à l'obligation de fournir aux actionnaires des communications claires et véridiques sur la cohérence entre les objectifs annoncés et les résultats obtenus. Nous le ferons avec une approche prudente, sans jamais sous-estimer les problèmes et les risques potentiels, pour permettre aux administrateurs d'agir et de délibérer en connaissance de cause et en toute autonomie. Nous garantirons la traçabilité des décisions d'importance fondamentale en adoptant de bons instruments de communication et de reporting.



Intégrité

Nous prendrons toutes les précautions possibles pour garantir le respect des plus hauts standards d'intégrité, d'honnêteté et de correction dans tous les rapports à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe. Nous n'avons pas besoin de nous intéresser à la sphère personnelle de nos collaborateurs, collègues et responsables. Toutefois il faut empêcher que des intérêts personnels, économiques, financiers ou politiques de qui travaille chez Lavazza, ou de ses proches, conditionnent le rapport de fidélité avec le Groupe, en influençant l'indépendance d'action et de jugement au moment de prendre des décisions pour le meilleur intérêt de l'Entreprise, en conditionnant l'impartialité de la conduite et en compromettant l'éthique professionnelle et le bien de l'entreprise. Pour cela nous adopterons toutes les mesures nécessaires pour que les risques, même seulement potentiels, d'un conflit d'intérêt soient toujours et tout de suite signalés, car nous savons que dans de nombreux cas ces problèmes peuvent se résoudre grâce à un dialogue ouvert et honnête.

Le patrimoine de connaissances et de savoir-faire développé par le Groupe Lavazza, comme toutes les informations de la société, constituent une ressource fondamentale qu'il faut protéger avec les plus grands scrupules. En cas d'usage et de divulgation impropres, le Groupe pourrait en effet subir un dommage patrimonial et d'image, et sa propre capacité concurrentielle sur le marché pourrait être compromise. Par conséquent nous nous engageons à adopter toutes les mesures nécessaires pour empêcher que les informations réservées sur les données techniques, commerciales, organisationnelles et sur les activités et les produits soient révélées sans l'autorisation nécessaire ou utilisées pour des fins autres que celles pour lesquelles elles sont communiquées aux interlocuteurs qualifiés dans le cadre d'accords sous le maximum de confidentialité, et à conserver la documentation à caractère réservé avec le maximum de discrétion et d'attention.

Clairvoyance

Nous définirons la stratégie du Groupe et chercherons des solutions dans nos activités quotidiennes avec une vision à long terme de façon à garantir une profitabilité durable, en évitant des choix et des pratiques susceptibles d'exposer le Groupe à des risques ou de lui empêcher de saisir des occasions de croissance. Nous travaillons dans une optique proactive, en anticipant les défis pour transmettre aux prochaines générations une entreprise saine et solide.

2.2 Envers les employés et les collaborateurs

Le succès de Lavazza découle de l'énergie et de l'enthousiasme des personnes qui y travaillent. Nous désirons donc que soient toujours reconnus et valorisés le mérite, le talent, la compétence et les qualités managériales de nos employés et de nos collaborateurs, et que soit promue et sauvegardée leur réalisation complète aux niveaux professionnel et personnel.

Passion de l'excellence

Nous nous engageons à donner toujours de l'espace aux meilleurs esprits et aux personnes les plus dédiées. Nous ferons tout le possible pour éliminer les obstacles organisationnels, culturels ou de toute autre nature qui empêcheraient à tous de jouir de chances égales d'insertion et de carrière en fonction du mérite, indépendamment de l'âge, du genre et de l'orientation sexuelle, de



l'appartenance ethnique et du pays de provenance, des convictions religieuses ou politiques. La recherche et le recrutement du personnel et le développement professionnel seront basés sur des critères d'objectivité, de compétence, de professionnalisme et de transparence, dans le but d'attirer et de maintenir du personnel diversifié de par la provenance et la culture.

Esprit d'équipe

Nous nous efforçons de créer un climat organisationnel et de culture de l'entreprise en mesure de faciliter les échanges de connaissances, d'expériences et de ressources, en encourageant la collaboration entre les personnes, les différentes réalités travaillant au sein du Groupe et les partenaires des sociétés sœurs à l'étranger. Nous contribuerons à créer un contexte de travail ouvert où les objectifs sont clairs, même devant les défis les plus difficiles, et où tous se sentent à leur aise pour avancer des propositions ou signaler des problèmes, en favorisant la participation de tous dans la recherche des solutions.

Tout cela parce que notre commitment vise à promouvoir la valeur de la collaboration comprise comme une rencontre et mise en facteur commun des compétences, du professionnalisme et de la sensibilité, pour appliquer les lignes stratégiques de l'entreprise de manière proactive et fortement orientée vers l'objectif commun.

De cette façon nous pouvons aussi :

- renforcer le sens d'appartenance au Groupe, dans le respect des différentes personnalités, opinions et expériences ;
- partager la détermination de travailler pour poursuivre des objectifs communs ;
- favoriser la disponibilité réciproque pour travailler tous beaucoup mieux.

Sens de la gratitude

Nous savons bien que la réussite de notre travail dépend de la contribution de nos nombreux collègues. Avec cet esprit de gratitude l'organisation accorde de l'attention à la qualité de la vie des personnes qui travaillent chez Lavazza, en promouvant leur bien-être à l'intérieur et à l'extérieur du milieu de travail. Nous essaierons de concilier autant que possible les exigences de l'entreprise avec les besoins personnels des travailleurs.

Transparence

Nous nous engageons à construire des rapports professionnels loyaux et transparents, fondés sur la connaissance des parcours professionnels et de la carrière, des critères de jugement et des évaluations correspondantes, des objectifs d'amélioration et de croissance. Nous croyons que le renforcement d'une culture caractérisée par une confrontation objective consolide la participation des personnes à l'organisation et favorise leur efficacité.

Intégrité

Nous sommes tous responsables et nous travaillons ensemble pour créer un milieu de travail sûr et positif, où sont respectées l'intégrité physique, la liberté et la dignité des personnes et où sont promues les valeurs individuelles.



Nous nous engageons donc à éliminer les dangers pour la santé et la sécurité de qui travaille dans nos structures, à respecter rigoureusement les normes de prévention des accidents, à participer activement aux rencontres et aux programmes pour promouvoir la sécurité sur le lieu de travail. Nous promovons la réalisation de cet objectif, en exhortant tout le monde à collaborer activement en prenant soin de leur propre sécurité et santé et de celle des autres personnes présentes sur les lieux de travail.

D'ailleurs nous méritons tous d'être traités avec respect et correction, sans subir de comportements réputés offensants, intimidateurs ou propres à nous marginaliser ou à nous discréditer au travail. Un facteur du respect de la vie privée et de la dignité des personnes est la protection des données à caractère personnel et des informations confidentielles sur les employés et les collaborateurs recueillies au cours de nos activités de travail normales. Il faut toujours garantir le maximum de confidentialité dans la collecte et la conservation des données, pour en empêcher la divulgation sans l'autorisation des intéressés.

Clairvoyance

Nous désirons établir avec les personnes qui travaillent chez Lavazza un rapport professionnel durable et stable, orienté à la formation et à la réalisation complète de soi-même. Chacun doit être encouragé à vivre son propre rôle avec effort, en garantissant une croissance professionnelle en ligne avec les résultats obtenus.

Nous essayons d'investir sur le professionnalisme des personnes, même avec des occasions et des programmes de mise à jour et de formation, pour mettre tous en mesure d'exercer au mieux sa propre tâche et de mettre en valeur les professionnalismes spécifiques.

2.3 Envers les clients, les consommateurs et les partenaires commerciaux

Qualité supérieure, innovation et unicité du goût sont les promesses avec lesquelles nous proposons notre offre aux clients et aux consommateurs. Notre devoir est d'être toujours à la hauteur des attentes de qui a choisi Lavazza, et même de dépasser ces attentes.

Passion de l'excellence

Nous nous engageons à maintenir une attitude ouverte et proactive vers l'avenir, la créativité et l'innovation. Nous n'arrêterons jamais de rechercher la qualité et de repenser, reconcevoir et améliorer les produits et les services, en aspirant à être reconnus comme ceux qui proposent la meilleure offre disponible sur le marché de notre secteur.

Esprit d'équipe

Nous nous efforçons d'écouter adéquatement les suggestions et les propositions de nos clients et consommateurs, en tâchant de prendre toujours en charge leurs rapports.

Sens de la gratitude

Grâce à la fidélité et à l'attachement de nos clients, nous du Groupe Lavazza nous avons beaucoup grandi pendant ce siècle d'histoire. Nous nous engageons à offrir des produits et des services



accessibles au plus grand nombre de personnes possible, en développant une offre qui, sans renoncer à la qualité de Lavazza, ne sera pas l'apanage de quelques-uns.

Transparence

Nous nous engageons à ce que soit maintenu dans notre activité de promotion commerciale un style de communication digne, compréhensible et véridique. Nous n'utilisons pas d'affirmations mensongères dans notre publicité, et nous ne vantons pas, pour nos produits, des caractéristiques trompeuses ou pas adéquatement supportées.

Intégrité

Nous nous engageons à donner une offre de valeur à nos clients et consommateurs, en respectant les standards de qualité et de sécurité les plus hauts dans toutes les phases de création et de vie de nos produits : à partir de l'approvisionnement en matières premières jusqu'à la distribution au niveau global.

Défendre nos consommateurs veut aussi dire respecter leur droit de confidentialité : en effet, dans l'exercice de nos activités, nous collectons une grande quantité d'informations sur nos clients ou consommateurs. Nous garantissons de traiter et garder ces données dans le plein respect de leur vie privée, en contactant avec des actions de marketing et des informations de promotion et publicité uniquement ceux qui ont exprimé leur approbation.

Clairvoyance

En tant que Groupe, nous sommes certains que la bonne voie pour aller loin est de développer un business de plus en plus attentif aux personnes et aux ressources de la planète. Nous ne pouvons parcourir ce chemin qu'en y faisant participer, comme compagnons de voyage, nos clients et consommateurs. Nous essaierons toujours de promouvoir la valeur de faire des choix de consommation qui contribuent à réduire les impacts sur le milieu ambiant et à mettre en valeur la contribution de tous les acteurs de la filière, en commençant par les Pays producteurs de matière première.

2.4 Envers les fournisseurs qui offrent des biens, des prestations, des ressources ou des services au Groupe Lavazza

Nous travaillons avec nos fournisseurs dans la conviction qu'un rapport d'affaires doit être basé sur des règles de correction, en promouvant un dialogue sincère et honnête dont tous peuvent bénéficier.

Passion de l'excellence

Pour choisir les fournisseurs, nous nous baserons exclusivement sur des critères de mérite, de fiabilité et de conditions économiques compétitives. Nous utiliserons des critères de qualification et d'évaluation objectifs, impartiaux et comparables, qui préfèrent les partenaires commerciaux qui exercent leurs activités dans le plein respect des principes qui sont reconnus au niveau international pour la défense des droits de l'homme, des travailleurs et de l'environnement.



Esprit d'équipe

Nous adoptons une attitude de confiance et de participation à l'égard de nos fournisseurs, et nous essayons de défendre la solidité des entreprises partenaires pour le bien commun, en réduisant le plus possible les marges d'incertitude et de risque.

Nous nous efforçons, dans le respect des attentes mutuelles et d'un déroulement correct des rapports d'affaires, de satisfaire les exigences de nos fournisseurs en affrontant ensemble les problèmes éventuels de manière proactive.

Sens de la gratitude

Nous avons l'intention de construire toujours avec nos fournisseurs un climat de confiance réciproque, qui facilite une collaboration basée sur le partage des valeurs définies dans le présent Code. Nous favorisons la participation de nos fournisseurs dans des projets d'innovation technologique conjointe et de coparticipation à l'amélioration continue des produits et des services, pour construire un modèle ouvert de création de la valeur.

Transparence

Nous favorisons la circulation et le partage d'informations entre notre Groupe et les fournisseurs potentiels pour garantir à tous des chances égales de travailler avec nous. Nous explicitons les critères de base de nos choix et nous sommes disponibles à dialoguer sur les raisons de nos évaluations. Nous nous engageons à décider en accord avec nos fournisseurs les formes servant à contrôler les fournitures et le respect des principes aux quels nous leur avons demandé d'adhérer.

Nous maintiendrons ouverts des canaux de communication dans le but d'essayer par tous les moyens de prévenir la naissance de problèmes et de conflits.

Intégrité

Les fournisseurs actuels ou potentiels de Lavazza doivent avoir confiance dans l'intégrité des processus de choix. Nous nous engageons à adopter des mesures pour prévenir tous risques de conflit d'intérêts, la naissance de toutes formes de clientélisme et essais de corruption, et à ne jamais abuser du pouvoir contractuel découlant potentiellement du fait d'être un grand groupe industriel.

Nous conserverons cette même attention à l'intégrité au cours du développement du rapport commercial avec nos partenaires. Donc les rapports avec les fournisseurs seront marqués par la plus grande loyauté, correction et le plus grand sérieux et volonté de transmettre ces valeurs à tous les anneaux de notre chaîne de fourniture.

Clairvoyance

Nous essaierons toujours de favoriser le bon déroulement des rapports commerciaux, en évitant de faire des choix ou d'avoir des attitudes qui risqueraient de compromettre la confiance réciproque et la continuité de la collaboration.

Notre ambition est de développer avec nos fournisseurs des relations qui visent aussi à poursuivre la durabilité environnementale et sociale des activités réciproques.



2.5 Envers les communautés liées à la production de nos produits et envers la collectivité en général

Nous sommes présents dans beaucoup de nations du monde, et faisons partie de nombreuses communautés, à l'égard desquelles nous ressentons l'obligation morale de mettre en pratique notre engagement afin de contribuer à leur protection et à leur développement durable.

Passion de l'excellence

Au cours de l'histoire de l'humanité, le café, comme boisson et comme moment de rencontre, a été un catalyseur d'idées innovantes, de créativité, de transformations socioculturelles. Comme nous nous sentons nous-mêmes héritiers de cette tradition, nous aimerions être un sujet actif et proactif dans les communautés où nous opérons, un point de repère et un interlocuteur digne de foi des institutions et des organisations avec lesquelles nous nous rapportons.

Esprit d'équipe

Nous serons toujours disponibles à être à l'écoute des besoins des territoires. Nous mettrons à disposition nos compétences et nos expériences et nous développerons des partenariats avec des auteurs clés du contexte socio-économique local, national et international, pour renforcer, dans les limites du possible, la compétitivité, le bien-être et la viabilité des territoires.

Sens de la gratitude

Comme nous désirons être un facteur d'amélioration de la qualité de la vie de nos consommateurs, ainsi plus généralement nous nous engageons à donner une application directe aux principes de responsabilité sociale tout le long de notre chaîne de valeur. Nous essaierons toujours de renforcer les rapports avec les territoires où nous sommes présents, en proposant, dans les limites du possible, des occasions de travail et de croissance aux communautés locales.

Transparence

Nous illustrerons avec transparence les résultats et les impacts de nos activités, pour documenter le respect des engagements pris à l'égard de nos interlocuteurs.

Intégrité

Le respect des droits et de la dignité des communautés où nous travaillons veut dire, avant tout, agir en conformité avec les lois et les règlements locaux et internationaux. Nous préférons collaborer avec des sujets qui s'identifient aux valeurs exprimées dans ce Code et qui travaillent dans le cadre de comportements qui :

- Défendent les droits de l'homme ;
- Protègent les ressources naturelles de la planète et ne menacent pas la conservation de la biodiversité ;
- Luttent contre la corruption ;
- Garantissent des conditions de travail sûres et dignes, et des rétributions équitables.



Nous promovons l'adhésion des sujets avec qui nous maintenons des relations d'affaires à des comportements prévoyant le plein respect des lois, et l'adhésion à des normes de conduite en ligne avec notre Code.

Clairvoyance

Nous nous engageons à minimiser les impacts sur l'environnement de nos activités et de nos produits dans leur cycle de vie total, en utilisant judicieusement les ressources de notre planète et l'investissement dans l'innovation écologique. Nous nous engageons à adopter les meilleurs technologies et solutions organisationnelles, compatibles avec les exigences de production, pour éviter les dispersions et les gaspillages.

2.6 Envers le marché

Nous reconnaissons l'importance fondamentale d'un marché libre et compétitif et d'un dialogue avec nos concurrents s'inspirant du sentiment de loyauté et du plein respect des règlements.

Esprit d'équipe

Nous nous engageons à promouvoir des - ou à adhérer aux – initiatives précompétitives qui pourront avantager tout le secteur ou les réalités impliquées dans la culture des matières premières, les territoires où sont installés nos centres de production ou les communautés que nous servons avec nos produits.

Transparence

Nous traiterons les données financières et comptables en toute transparence, en montrant de manière précise et complète la situation comptable et financière du Groupe, en tenant régulièrement les registres et la documentation vérifiable.

Intégrité

Nous n'utiliserons que des moyens légaux pour obtenir des informations sur les concurrents auxquels nous faisons face et pour analyser le contexte compétitif de référence.

Le travail de notre Entreprise s'inspirera toujours du respect des principes et des règles de la concurrence libre et loyale.



3. GARANTIR LE RESPECT DE NOS VALEURS



Le Code déontologique définit les attentes du Groupe par rapport aux standards éthiques et comportementaux qui y sont exprimés.

Le Groupe Lavazza s'engage à faire en sorte que ces attentes soient comprises et connues par qui, à tout titre que ce soit, a à faire avec nous, et que les engagements exprimés dans le Code soient mis en œuvre par les destinataires de ce Code.

Nous nous engageons en particulier à promouvoir l'adhésion aux valeurs et aux normes de conduite définies dans ce Code de la part des employés et de tous ceux qui entretiennent avec le Groupe Lavazza des relations d'affaires, de commerce ou de collaboration.

Pour eux, d'autres variantes de détail et d'application du Code de déontologie sont contenues dans le « **Code de conduite pour les employés** », qui fait partie intégrante et substantielle du contrat de travail, et dans le « **Code de conduite commerciale** » prévu pour toutes les relations commerciales et de collaboration avec le Groupe.

La violation de ces codes nuit au rapport de confiance avec le Groupe, peut entraîner la résiliation du rapport, d'une manière compatible avec la nature de chaque relation, d'affaires ou de travail, avec Lavazza.

3.1 Rôles et responsabilités pour l'application du Code déontologique

Le contrôle de l'application et du respect du présent Code est confié à un Comité de déontologie, présidé par le président du conseil d'administration de la maison mère Luigi Lavazza SPA et composé des responsables internes des fonctions suivantes :

- Responsabilité sociale de l'entreprise
- Ressources humaines
- Questions juridiques
- Opérations
- Relations publiques

Le Comité de déontologie réalise sa mission la plus authentique pas tant comme institut de jugement, que comme organe – doué de pouvoirs d'initiative, de contrôle et de monitoring – qui



promeut le développement de comportements positifs afin d'atteindre des standards élevés de comportement et de best practice dans le cadre du fonctionnement global du Système de

Contrôle interne. Par conséquent le Comité de déontologie :

- Diffuse la connaissance et la compréhension du Code à l'intérieur de l'organisation en s'exprimant, à travers des avis consultatifs, sur les situations où l'interprétation du Code n'est pas claire et unique.
- Propose au besoin la modification et l'intégration du Code, en vérifiant son adéquation par rapport aux principes éthiques et comportementaux de référence et/ou aux évolutions des normes, et en tenant compte de l'expérience acquise dans son application.
- Exprime des avis consultatifs sur les problèmes éthiques qui peuvent émerger par rapport aux décisions du Groupe.
- Présent au conseil d'administration des évaluations périodiques sur la conduite éthique globale de l'entreprise et propose des initiatives visant à l'améliorer, aussi en définissant des plans de communication et de formation éthique et de responsabilité sociale dans l'entreprise.
- Favorise le signalement des comportements non conformes au Code de déontologie de la part des employés et, plus généralement, de la part des stakeholders de l'entreprise, en garantissant l'application de formes de protection contre d'éventuelles menaces ou représailles.
- Reçoit les informations de violations présumées du présent Code. Au cas où il entendrait dire de comportements, présumés et/ou potentiels, contraires au Code, il commence une procédure interne dans le cadre de laquelle il peut mener des enquêtes et des actions préliminaires, à la suite de quoi :
 - il dispose le non-lieu et l'archivage des exposés au cas où il n'y aurait aucune violation effective, et communique les résultats de l'instruction à celui qui a présenté ces exposés ;
 - il transmet le résultat des enquêtes à d'autres organes de l'entreprise au cas où cela relèverait de leur compétence en vertu de normes, procédures ou règlements internes (dont le Code de conduite pour les employés et le Code de conduite commerciale), en communiquant à qui a présenté les exposés à quel organe ils ont été déférés ;
 - dans tous les autres cas, il se prononce sur la violation identifiée, il communique aux intéressés le résultat de son jugement dûment motivé, il prononce des recommandations et propose au conseil d'administration d'adopter des mesures adéquates en conformité avec les normes de loi.

3.2 Avec qui il collabore à l'application du Code de déontologie

Le Groupe encourage les employés et les collaborateurs à s'adresser au Comité de déontologie au cas où, dans le déroulement de leurs activités, ils pourraient avoir des doutes sur quel est le comportement le plus approprié par rapport aux valeurs définies dans le Code.



Chaque fois que vous croyez vous trouver devant des décisions ou des conduites contraires au Code, veuillez vous adresser à votre responsable direct, à un responsable de niveau supérieur, ou au Comité de déontologie.

Les informations et les rapports, qui que ce soit qui les a envoyés, y compris ceux concernant la violation réelle ou présumée du Code de déontologie, doivent être effectués d'une manière non anonyme.

Vous pouvez présenter votre exposé à cette adresse :

Comitato Etico Lavazza SPA
Corso Novara, 59
10154 Torino - Italie

ou bien par courriel à l'adresse comitatoetico@lavazza.it

Pour présenter d'éventuels exposés verbaux, vous pouvez vous adresser aux membres du Comité de déontologie, en demandant une rencontre par e-mail.

D'éventuels manquements et comportements réputés non conformes aux indications du Code peuvent être signalés au Comité de déontologie de chaque Fonction de l'entreprise, dans le cadre des activités de contrôle relatives à sa propre sphère de compétence.

Le Comité de déontologie s'engage à examiner avec attention les questions qui seront soulevées et à considérer tous les exposés avec un grand sens de responsabilité, en effectuant des vérifications scrupuleuses pour déterminer leur fiabilité et leur pertinence par rapport aux standards éthiques définis dans le Code.

Le Comité de déontologie pourra décider d'écouter l'auteur de l'exposé ou le responsable de la violation présumée. La procédure sera toujours caractérisée par le maximum de confidentialité et de réserve, par conséquent qui collaborera aux enquêtes devra maintenir la discrétion la plus stricte. De même le Comité de déontologie effectuera ses activités dans le respect de la confidentialité et de la vie privée des personnes, et devra maintenir confidentielles toutes les données et les informations dont il aura connaissance.

Nous interdisons sévèrement toutes menaces ou représailles à l'égard de qui :

- demandera des éclaircissements sur la conformité d'une décision ou d'une pratique avec les valeurs du Code, ou sur ses modes d'application ;
- manifestera des préoccupations ou signalera des conduites répréhensibles. Cela à condition qu'il ait agi en toute bonne foi et que les informations fournies soient véridiques, et que donc soient préservés les principes du droit et la protection des personnes accusées injustement et en mauvaise foi ;
- collaborera aux enquêtes sur les violations potentielles du Code.



Pratiquer des représailles, même indirectes, à l'encontre de qui collabore à l'application du Code de déontologie représente une violation de ce dernier, et quiconque croit qu'il en a subi pourra demander protection au Comité de déontologie.

